

LA DOUBLE STIGMATISATION DES CLANDESTINES ALGERIENNES : ENTRE PAYS D'ORIGINE ET DE RECEPTION

Kime Sabiha

• INTRODUCTION

Cet article montre l'intérêt de l'approche en termes de genre dans les recherches sur les migrations en même temps qu'il pose de nouvelles questions quant à la place et au rôle des femmes, et qui renouvelle le regard porté sur les migrantes, mais également sur les hommes migrants ainsi que sur la société migrante et sédentaireⁱ.

Dans ce contexte, nous avons constaté le manque d'intérêt porté sur l'émigration des femmes algériennes, et la négligence sur l'intérêt scientifique de l'étude de cette catégorie, qu'elle soit régulière ou irrégulière, seule ou familiale. C'est la raison de notre choix : celui qui nous impose d'étudier le phénomène de l'émigration clandestine féminine dans la société algérienne, et la démarche qui consiste à cerner tous les aspects qui nous fournissent de nombreuses informations et qui nous aident à découvrir les tenants et aboutissants du phénomène.

Nous voulons présenter d'abord les "harragate" comme des actrices sociales par leurs trajectoires migratoire (espace, temps)ⁱⁱ et mettre en lumière les rapports sociaux de sexe au sein du pays d'origine et pays d'arrivée, car ce phénomène nous interpelle avec acuité sur les bouleversements multiples que vit la société algérienne actuelle.

Cette étude repose sur les résultats d'une enquête menée entre 2009-2012 à Alicante (Espagne), Marseille (France) et certaines villes de l'ouest algérien (une dizaine de harragate sont interrogées), cette étude porte également sur les clandestines algériennes mettant lumière le phénomène de la féminisation de l'émigration clandestine dans la société algérienne.

1. LA FEMME ALGERIENNE DANS LES CIRCULATIONS TRANSNATIONALES

Loin du regroupement familial qui a été considéré comme une conséquence évidente de l'émigration féminine dans la société algérienne. La féminisation du flux migratoire vers l'Europe signifie aussi rupture de l'image traditionnelle de la femme, épouse, mère, sœur, qui accompagne son homme, époux, fils, frèreⁱⁱⁱ. Aujourd'hui la migration des femmes algériennes est constituée par des circulations transnationales. Cette insertion figure dans différentes formes, des étudiantes dans la mobilité scientifique à l'étranger, des animatrices d'association dans des réseaux de coopération euro-méditerranéenne, les commerçantes transnationale "bisnassiyettes^{iv}" appelé aussi "commerce de valise".

Malgré l'absence des femmes dans les statistiques algériennes qui

montrent les différentes formes de l'émigration, on a constaté sa présence dans les statistiques internationales. Car la part des migrantes algériennes entre 2008-2009 dans le total des migrants des pays MEDA^v vers neufs pays européens^{vi} est de 44,2 %^{vii}.

Le développement de cette migration n'est pas seulement dans les chiffres mais aussi dans l'orientation vers de nouvelles destinations, car la mobilité de femme algérienne dépasse l'espace euro-méditerranéen (France, Espagne, Italie). Maintenant elle émigre dans de nouveaux pays^{viii} comme la Turquie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni^{ix} et les pays du Moyen Orient, l'Égypte, la Syrie, et récemment les Emirats Arabes Unis, la Chine, l'Indonésie^x.

Ainsi qu'aujourd'hui, Les femmes qui partent seules prennent elles-mêmes l'initiative de cette migration et ne représentent pas nécessairement les plus pauvres ou celles de zones rurales seulement, mais d'après notre étude^{xi}, l'émigration clandestine affecte les catégories actuelles de classes admissibles ainsi que celles qui appartiennent à la classe moyenne, ce qui exclut l'interprétation par les facteurs économiques habituels de l'émigration des femmes et se réfère plutôt à des facteurs individuels complexes comme la indique Morokvasic. Dans la même perspective on constate que celles qui partent seules sont souvent en difficulté à l'éclussions des problèmes financiers^{xii}.

2. LES HARRAGATES, LA NOUVELLE FIGURE DE LA MIGRANTES SEULES

Toutes les statistiques montrent que les hommes ont pris la partie, socialement et culturellement dans le phénomène de l'émigration clandestine et cela est apparent des lors qu'il s'agit de leur fierté et l'amour de soi pour réussir dans cette entreprise qui requiert les résistances (physique et intellectuelle), ainsi que la multiplicité des stratégies.

Ces hommes considèrent comme les pionniers de ce phénomène dans la société Algérienne, en disant « El harraga^{xiii} », « Harrague » et au pluriel on dit « Harragas ». Boukhoubza noria a confirmé l'invisibilité des femmes concernant les flux migratoires plus récents et se trouvant en situation d'irrégularité sur le territoire français, les terminologies employées pour décrire les immigrées non maghrébines sont renvoient au sexe male : on parle de « Clandestins », jamais de « Clandestines », comme si ceux et celles qui traversent les frontières sans titre de séjour n'étaient que des hommes^{xiv}.

Dans le même contexte Labdelaoui fait référence à une absence de la femme migrante dans les textes juridiques^{xv} et la politique migratoire, on ne retrouve aucune expression désignant les femmes émigrées en tant que femmes, catégorie et actrices, car on les considère comme mères, épouses, sœurs, citoyennes, algériennes^{xvi}.

Ce qui frappe aujourd'hui, c'est l'intrusion de jeunes femmes en tant que catégorie distincte au sein de la dynamique du phénomène de l'émigration clandestine et qui montre un côté fort et courageux dans cette aventure pour vaincre des difficultés de toutes sortes afin d'atteindre l'Europe. Au moment où les réseaux de clandestinité autour des harragas se sont développés pour les hommes essentiellement vers l'Espagne, les femmes apparemment minoritaires, ont emprunté des réseaux d'émigration informelle^{xvii}.

2.1 L'invisibilité des Harragates

À cet égard, l'étude^{xviii} qui a été réalisée par le journal *liberté*^{xix} sur l'émigration clandestine, montre que les femmes font bel et bien partie du paysage des harragas même si elles n'ont pas été "touchées" par le sondage. La presse s'en est fait l'écho à plusieurs reprises ces dernières années avec la présence parmi les personnes arrêtées sur les embarcations de plusieurs femmes. À titre d'exemple, parmi les 103 jeunes harragas arrêtés, il y avait une jeune fille de 20 ans. Le 11 novembre 2008, il est révélé, et toujours à Annaba, qu'une femme de 35 ans et son fils de 5 ans ainsi que deux jeunes filles âgées de 18 et 30 ans faisaient partie d'un groupe de harragas arrêté par les éléments des garde-côtes. Ces statistiques représentent un indicateur important de la présence de ce phénomène et de son évolution en particulier pour les femmes.

L'émergence des femmes clandestines reste méconnue dans la

société Algérienne vu que les postes de police frontaliers persistent délibérément à ne pas fournir de chiffres précis et réels sur ce phénomène malgré leurs confrontations à ce problème sensible qui affecte la société.

Ces femmes ne sont pas considérées comme des actrices dans le phénomène migratoire en dépit de l'arrêt de tentative de l'émigration clandestine féminine dans la mer.

L'absence de chiffres est révélateur en ce qui concerne les harragates, même dans des recherches, comme on la constate dans l'étude de Labdelaoui sur el Harrga ou la forme actuelle de l'émigration irrégulière des algériens, et il a utilisé des données officielles^{xx}, de la direction de la police des frontières, direction générale de la sûreté nationale, ministère de la solidarité nationale, qui confirme la l'invisibilité des femmes dans ce phénomène.

2.2 La perte du statut des harragates avant leurs départs

La femme reste cloîtrée, enfermée, préservée par la famille traditionnelle algérienne car son statut est déterminé par sa relation avec l'homme (père, frère, mari) et les degrés de son contrôle sur elle, en même temps, la mesure de sa soumission à lui. A cet effet, on lui donne des qualifications à savoir : "la fille obéissante", "la bonne épouse", "mère conservatrice", tous ces titres donnent aux femmes du prestige et une image positive dans sa communauté. Dans le cas contraire, elles subiront la marginalisation et

l'isolement et leur image changera négativement en leur donnant les surnoms dévalorisant suivants : *Bayra* (la vieille fille) et *Hadjala* (divorcée), *Tayra* (rebelle). Et tout cela produit des mauvaises interprétations dans des discours sociaux informels.

À cet égard, la définition de "femme mauvaise" dans de nombreuses cultures se fait par des approches et des stigmas discriminant des divers groupes féminins marginalisés et punis socialement^{xxi}. On trouve en particulier, les lesbiennes et les prostituées, les divorcées, parfois les célibataires, et dans certains cas les veuves, ainsi que les féministes, et parfois toutes les femmes considérées comme "indépendantes" voir libres, rebelles, trop riches, trop instruites, trop mobiles, trop volages...

D'un autre côté, Goffman et sa définition du stigmaté, Stafford et Scott considèrent que la stigmatisation est la caractéristique d'une personne qui est contraire à la norme de l'unité sociale où la norme est définie comme la conviction commune qu'une personne qui doit se comporter d'une certaine manière à un certain moment donné^{xxii}.

Il existe une relation entre la situation familiale et la mobilité géographique, la liberté sexuelle, l'obtention de l'argent et les ressources. Toutes ces choses en général sont interdites aux femmes dans la majorité des sociétés patriarcales, en particulier, la catégorie des femmes indésirables.

Les clandestines reconnaissent qu'elles n'échappent pas à l'ordre social qui refuse toujours le statut de la divorcée et de la vieille fille, et certainement pas la mère célibataire, que l'on retrouve à travers notre étude avec le sentiment d'être différente des autres. Ces situations poussent la plupart d'entre elles à aller vivre différemment dans un autre pays^{xxiii}.

Le statut social que porte Wahiba "la divorcée" a entraîné une réaction violente de sa famille parce qu'elle a utilisé « *khol'â*^{xxiv} ». Donc, elle est responsable de la destruction de sa famille au regard des autres. Même le regard de l'entourage a changé ! Comme elle l'exprime :

« Je suis divorcée et personne de la famille ne veut que sa fille soit "Hadjala", c'est comme ça qu'on m'appelle »

La personne est reliée à des caractéristiques indésirables, ce qui réduit son statut aux yeux qui la stigmatisent^{xxv}, car ces femmes ont plus ou moins, une mauvaise réputation, que ce soit la réalité, ou que cette réputation leur soit attribuée par les rumeurs malveillantes dans la communauté.

En ce qui concerne le deuxième cas d'étude, l'expérience de Houaria est différente vu sa profession (coiffeuse) qui lui procure un statut spécial dans la société où elle vit, et qui a affecté sa chance de se marier à l'âge propice.

« Le voisinage me surnomme El bayra et à chaque occasion la famille profite pour me questionner,

*pour quoi tu n'es pas mariée ?
Toutes ces questions me fatiguent,
comme si c'était de ma faute ! »*

Houaria représente la vieille fille célibataire car son âge est un obstacle pour le mariage. Elle vit ça comme une "malédiction".

En échappant de ce statut, elle est poussée et beaucoup d'autres femmes à faire des sacrifices pour se marier comme le projet d'émigration clandestine.

L'immigration clandestine permet aux femmes la possibilité de choisir librement leurs futurs maris dans la nouvelle société sans restrictions et le besoin d'échapper aux mariages forcés.

La société rejette la mère célibataire par peur que les autres refassent la même chose et elle opte pour l'emprisonnement de la mère et l'expulsion des enfants dans certains cas. On arrive aussi à tuer la fille et son compagnon par le "crime d'honneur". Lorsque la jeune fille découvre la "faute" elle s'enfuit afin d'éviter le scandale à cause de la perte de sa virginité et la grossesse hors mariage. C'est le scandale le plus préjudiciable à la famille car il provoque de nombreuses rumeurs dans l'entourage et parfois des violences verbales et physiques et finalement le rejet social. Cette honte peut toucher toute la famille, petits et grands, et spécialement les petites^{xxvi}.

Pheterson explique que l'autonomie en matière de reproduction comme l'autonomie migratoire sont vues comme l'indice d'une liberté égoïste, d'une volonté fondamentalement

transgressive chez une femme, de disposer de sa propre vie^{xxvii}.

On a constaté qu'il y a un lien entre le Phénomène de l'émigration clandestine et des situations sociales inattendues comme la séparation des conjoints, la grossesse hors mariage, l'âge tardif du mariage de la femme célibataire^{xxviii}. Les actrices révèlent le sentiment de souffrance vis-à-vis de leur vie, qui n'a pas de valeur ou de signification. Car elles ont du mal à récupérer le statut social de la mariée et de la mère respectée, comme une femme complète^{xxix}.

Le rabaissement des statuts dans une hiérarchie peut à avoir des effets sur les propres chances de vie d'une personne^{xxx}, c'est le facteur qui déclenche le projet migratoire des femmes. Tout cela implique l'inclusion des femmes (divorcée, vieille fille et mères célibataires) en catégorie sécable. Elles sont poussées à quitter la condition de subordination et de l'oppression sexiste dans le pays d'origine^{xxxi} et à recourir à brûler les frontières « *El harrga* » en l'absence de solutions régulières concernant leur situation. Les migrantes faisant l'objet de l'étudiés du phénomène de l'émigration, car elles estiment que c'est la seule façon d'échapper aux conséquences de leur condition actuelle est moins néfaste que les conséquences de l'émigration clandestine.

3. LES REPRESENTATIONS DE LA MIGRANTE CLANDESTINE DANS LA SOCIÉTÉ D'ORIGINE

Loin de la femme attachée à la maison, à la famille, comme gardienne des valeurs et des traditions et la transmission par l'éducation des enfants, la femme indésirable par contre subit la stigmatisation dans notre culture, on utilise des mots vulgaires comme: *khamja*, *meryoula*. Car la culture est un facteur important dans la construction de cette stigmatisation où les représentations dans nos coutumes et traditions sont acquises par l'individu à travers sa socialisation et lorsque vous consolidez les représentations et concepts, ils deviennent les théories du sens commun^{xxxii}.

Le stigma se réfère principalement à des pratiques sexuelles en dehors des liens du mariage. Le label de prostituée relève davantage de la transgression par les femmes des codes discriminatoires de genre. Qu'il s'agisse de voyager de façon indépendante, d'initiative économique, de manière de s'habiller ou d'activité politique, la transgression des rôles féminins traditionnels a toujours été appelée prostitution^{xxxiii}.

Etre une femme seule, isolée et sans soutien, c'est déjà porter le stigmate de "la prostituée". En reprenant les critères d'impudicité et de déshonneur, elles intériorisent les perceptions et les normes sociales dominantes, car le but est de stigmatiser toutes les femmes qui transgressent le model traditionnel approuvé par la société. Mais on a constaté dans notre étude que les cas étudiés sont doublement stigmatisés.

D'une part, par son statut de divorcé, célibataire, mère célibataire et d'autre part par son émigration clandestine "*Harragate*". Ce sont celles qui seront doublements punies.

L'émigration clandestine féminine constitue la figure la plus rejetée dans la société algérienne, est la déviante. Pour cela, le passage à l'acte n'est pas chose aisée et un vif sentiment de culpabilité étreint celle qui rêve du voyage en sentant qu'elle enfreint les interdits de son espace social d'origine.

« Au début j'avais des problèmes avec ma famille à cause de mon départ en cachette, ce qui a provoqué des rumeurs sur moi dans la grande famille et l'entourage »

Nous avons remarqué que l'origine sociale à laquelle appartiennent les clandestines se caractérise par le conflit familial, où nous trouvons que les familles sont strictes et leur mode de socialisation est dominé par les traditions. On retrouve même dans les milieux sociaux la domination masculine par le père et le frère, cela explique le fait qu'elles réalisent leurs projets d'émigration clandestine dans le secret total. Cette dissimulation montre l'image forte du refus catégorique de ce type d'émigration pour les femmes, et à cause du contrôle social subi par les actrices dans leur famille et communauté.

La punition que subissent les actrices du fait de la stigmatisation, crée la rupture entre leurs familles et leurs communautés avant et après leur émigration clandestine. Devant cette

rupture, les clandestines optent pour une stratégie pour réhabiliter ce lien en se référant aux aides financières et récupérer un statut de femme mariée dans le but d'un retour éventuel aux pays d'origine.

La tension vécue par la migrante en puissance, déchirée entre un modèle traditionnel et social contraignant et la volonté d'accéder à un nouveau mode de vie, libérateur loin des stigmatisations sociales.

On constate que dans le cas de Wahiba, le mariage est une stratégie pour récupérer sa position dans la famille et en particulier vis-à-vis de son père, en vue de changer son attitude négative en vers elle.

Mais cette tentative est un échec, et la preuve c'est que les différents appels de Wahiba après quelques temps de notre retour à Oran. Son insistance à parler avec sa mère et à apporter une image positive d'elle ou essayant de reprendre par tous les moyens ce lien avec sa famille, dans le but de récupérer ses enfants on sa qualité de mère.

« Dites à maman que j'ai changé et je vous ai aidé dans vos études. Je vous ai bien accueilli, je suis sage, ma vie est tranquille et je ne fais rien de mal »

Elle a perdu la confiance de sa famille à cause de sa traversée clandestine et dans le secret total en laissant ces enfants tous seuls chez ses parents sans penser à eux. Les autochtones assimilent une partie des migrantes à des dévergondées "putes". Il s'agit généralement de femmes ayant migré seules en dehors du regroupement familial, qui

s'extrait donc, dans une certaine mesure du contrôle de leur famille^{xxxiv}.

L'émigrante clandestine féminine subit le rejet même dans les institutions de l'Etat. Dans notre étude de terrain nous nous sommes approché de la sureté de la wilaya de Tlemcen, et nous avons procédé à un entretien avec le chef du bureau de l'immigration. Il n'a pas fait référence à la femme dans l'émigration clandestine, et quand j'ai confirmé leurs présence dans différentes informations divulguées par les journaux. Il a précisé que la participation de la femme est accidentelle et que l'émigration clandestine est purement masculine.

« La femme qui brule les frontières ce n'est pas une vraie femme et la société dont ces femmes sont issues, n'est en rien affectée par ce phénomène, je me demande si elle n'a pas honte, elle ne pense pas à sa famille, je pense comme vous que ce sont de mauvaises femmes »

Morokvasic explique que les sociétés où existe une forte ségrégation entre le monde féminin et masculin, où la mobilité des femmes est limitée et que l'émigration des femmes seules n'est pas socialement acceptée et précise qu'il s'agirait donc de la catégorie des femmes marginalisées par rapport à la norme sociale et qui sont des célibataires, des veuves, des divorcées ou les répudiées^{xxxv}.

4. LA PRESENCE DU STIGMA DANS LE PAYS DE RECEPTION

Les migrantes qui viennent en pateras sont considérées comme des putes avérées ou potentielles parce que leur isolement les placerait dans une situation de précarité dont elles ne pourraient se sortir qu'en échangeant leurs services sexuels contre de l'argent, un travail ou un logement^{xxxvi}.

« Une femme qui arrive en pateras, sans avoir de famille ici, un frère ou quelqu'un, c'est pas normal »

Quand les harragates atteignent l'Europe sans un protecteur, un membre de la famille ou de la communauté, les immigrants les stigmatisent automatiquement, selon eux elles viennent pour travailler dans la prostitution. On souligne que la relation entre l'émigration des femmes seules et la prostitution, et une de rares possibilités de travail reste la prostitution pour la femme, celle-ci n'arrive pas à échapper à la stigmatisation des sociétés de départ : les femmes qui partent ne sont rien d'autres que des putes^{xxxvii}.

Dans ce contexte les migrantes qui ne travaillent pas dans ce domaine, sont stigmatisées d'une autre manière en se réfèrent à leur région comme on l'a constaté dans notre enquête. L'un des médiateurs Adnane à Alicante a fait une révélation très stigmatisante sur les migrantes qui viennent de la région de l'ouest algérien comme les oranaises par exemple :

« Les oranaises sont irrespectueuses, elles se montrent d'une manière proche d'un prostitué devant la communauté immigrée et elles ne se soucient de personne, elles

déforment l'image de la société algérienne »

Nous avons subi la même attitude de la part de nos médiateurs, Djilali et Adnane, car à la première rencontre à Alicante, ils étaient curieux de savoir pourquoi nous voyagions sans accompagnateur et faisons notre travail de terrain toutes seules, et comment votre famille vous a laissées partir toutes seules dans un autre pays ? Est ce que tu as de la famille à Alicante ?

Toutes ces questions que l'on nous a posées nous ont fait comprendre l'existence et la persistance du contrôle social sur la mobilité des femmes et son utilisation continue par la communauté immigrées dans le pays d'arrivée. Le contrôle social de la communauté immigrée oppose à la femme mauvaise qui fume, qui sort le soir, se mêle aux hommes et ne protège pas sa virginité, cette surveillance sociale du comportement des femmes est plus pesante pour les femmes célibataires, veuves et divorcées.

Par conséquent, la plupart des femmes hésitent encore aujourd'hui à émigrer toutes seules. Le fait de voyager toutes seules nous a rendues vulnérables au regard des hommes et femmes de la communauté à Alicante. Pour éviter ce regard, nous dissimulons notre peur en nous comportant comme si nous connaissions bien les personnes que nous allons rencontrer.

On a cru, car ce qui va faciliter notre travail de terrain à Alicante avec les harragates c'est le fait d'être une femme. En outre, il est

généralement plus facile en Algérie d'approcher une femme et de tisser avec elle des liens d'amitié qu'avec un homme, étant donné la pression sociale forte imposée sur les conduites publiques des femmes. En effet, les harragates interviewées dans cette étude avaient peur que nous ne colportions des rumeurs à leur sujet au sein de ce qu'elles appellent "la communauté algérienne" et qui va favoriser sa stigmatisation par cette dernière.

Lahbabi fait référence à la construction des femmes d'une double vie, dans des contextes différents, selon le lieu et le moment^{xxxviii}. Ce que l'on a observé chez Wahiba mère à Oran et prostituée à Alicante, elle a été obligée de se soumettre à une forme de prostitution pour arrondir ses fins du mois difficiles^{xxxix}. Les femmes migrantes n'ont bien souvent qu'une alternative professionnelle: travail de service aux personnes (hôtellerie, soins aux personnes, ménage dans les familles) ou travail du sexe. Puisque l'entrée dans cette activité résulte d'une grande diversité de facteurs. Ce n'est pas un choix par défaut, c'est-à-dire faute d'un autre moyen de se procurer des ressources, les femmes africaines primomigrantes ont fort peu de marge de manœuvre, et ce d'autant plus qu'elles n'ont, pour la majorité d'entre elles, pas accès à un titre de séjour les autorisant à travailler. Aussi, pour certaines, le travail du sexe est considéré comme une transition en attendant une amélioration de leur situation^{xl}.

Cette étude de Guillemaut sur la migrante africaine et le travail du sexe, donne un exemple de la communauté des femmes algériennes à Marseille, rencontrées entre 1997 et 2000, dans les quartiers de Belsunce et de la porte d'Aix, "les marcheuses". La plupart d'entre elles étaient chefs de famille, suite soit au décès de leur conjoint soit à une répudiation. Face à la situation, elles ne pouvaient que sortir du pays. Certaines de ces femmes, parallèlement à leur activité de prostitution, sont aussi des commerçantes et c'est d'ailleurs ce qu'elles expliquent à leurs proches dans leurs pays d'origine^{xli}. Etre stigmatisé pour les femmes dans les deux sociétés (d'origine et d'arrivée), les rend encore plus vulnérables. Elles sont souvent contraintes, face à la honte, de produire en permanence des pratiques de dissimulation, et de mener pour une majorité d'entre elles, une double vie.

Cette posture, passe par un bricolage imaginaire de la réalité à travers de nombreux artifices, cadeaux aux membres de la famille restés sur place, présentation enjolivée de la situation socio-économique dans le pays d'accueil. Dans le cas de Houaria, elle essaie autant que possible de rassurer sa famille en racontant une version différente de celle qu'elle vit réellement par crainte de la forcer à retourner au pays d'origine. Pour poursuivre le mythe du paradis dans le pays d'arrivée tel que Sayad le décrit "dévoiler la série d'illusion, simulations et

dissimulation qui sont au principe même de l'engendrement et de la perpétuation du phénomène migratoire^{xliv}.

Nous avons ainsi constaté que le premier objectif de l'émigration clandestine féminine est d'obtenir la liberté individuelle de l'actrice voulant immigrer. Cet objectif sert à subvenir aux besoins de la famille dans le pays d'origine. Cette clandestine devient actrice "socio-économique" dans le but de construire une image irréaliste de sa situation à Alicante. Elle parvient à envoyer des cadeaux, à offrir une aide financière dans les projets de la famille (éducation des enfants, participation aux frais de mariage des membres de sa famille et la restauration de la maison). C'est juste pour rassurer sa famille et lui montrer qu'elle vit aisément dans une situation stable et dans de bonnes conditions.

• CONCLUSION

On considère que c'est la stigmatisation qui produit cette fracture, cette souffrance, qui pousse la migrante à adopter de nouveaux comportements, une manière de s'adapter aux différentes situations sociales, en se mettant dans une position soit comme victime ou soit comme actrice.

Femme, immigrée, prostituée, indésirable, alors que sa mobilité géographique peut être lue, paradoxalement comme une tentative de transgression de l'assignation de genre, un refus des injustices économiques et une forme de résistance. Les harragates

deviennent ainsi des actrices sociales pour accéder à un nouveau mode de vie expurgé du contrôle social et des rapports de domination de sexe omniprésent et de statut subi, comme divorcée non admise souvent par certains parents, et la peur face à une grossesse en dehors du mariage.

Cette situation est aussi surdéterminée par le modèle de représentation de l'émigré dominant dans la société algérienne. En effet, la réussite est associée avec le départ dans les pays européens, d'où la production d'une image "survalorisée" de ceux qui sont parvenus à franchir les différents obstacles.

Ainsi, les "harragates" sont gagnantes, d'une part, elles se distancient du regard inquisiteur du milieu social dont elles gardent les stigmates même après l'installation dans le pays d'accueil, d'autre part, l'acquisition d'un nouveau statut, émigrée avec des "papiers", ce qui va l'aider à récupérer une position sociale valorisée dans le pays d'origine.

Plus profondément encore, ces transformations sociales sont l'indice d'évolution en profondeur que connaît la société algérienne sur le plan des rapports culturels, et du

ⁱ. Miranda, A. (2009). Migrations féminines et perspective de genre en question. *Revue d'études et de critique sociale*, NAQD, Migrants, Migration, El Harraga. n°26/27, p 67.

ⁱⁱ. Tarrus, A. (2002). *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris : Balland, p 30.

ⁱⁱⁱ. Schmoll, C. (2005). Pratiques spatiales transnationales et stratégies de mobilité des commerçantes tunisiennes. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21 - n°1, p 131.

iv. Le terme arabe algérien qui désigne l'activité de commerce d'import informel.

v. Les pays MEDA : Algérie, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie et Turquie.

vi. Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni.

^{vii}. Ville, J.-I. (2011). Etude migration féminine entre les pays MEDA et l'UE. Projet régional, EUROMED MIGRATION II (2008-2011). Dirigé par : GIZ, ICMPD, FIIAPP, CeSPI, université of Sussex, EPLO, 169. http://www.enpinfo.eu/library/sites/default/files/StudyonWomenredGIZ_EUROMED_II_FR_LR.pdf.

^{viii}. Mandry, V. et Schmoll, C. (2010). Le business des femmes : nouvelles figures de mobilités maghébines dans l'espace euro-méditerranéen. *Revue d'études et de critique sociale*, NAQD, Femmes en migration, travail, business, exil, asile, n°28, p 120.

ix. L'émigration des Algériennes est orientée vers deux pays européens, la France et la Belgique, avec des taux qui avoisinent les 50% (46,4% et 44,2%). S'il existe une tradition migratoire vers ces deux pays, on relève l'importance de destinations comme les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Italie, laquelle accueille à elle seule plus de 30% d'immigrantes.

^x. Lakjaa, A. (2014). Femmes algériennes dans le commerce transnational informel (trabendo), les acteurs, les réseaux, les espaces. *Kalim*, Revue de l'Université Alger 2, Science Humaines et Sociales, langues et littératures, n°3, p 115.

^{xi}. Kime, S. (2014). Le projet d'émigration de jeunes algériens, étude sociologique du cas des harragates. Thèse de Doctorat Es-Sciences en Sociologie. Université d'Oran, p 181.

^{xii}. Martin Diaz, E. (2011). Migrations féminines: ombres et lumières. En: Laura Feal (comp.) *Genre et Intégration Économique des Femmes dans les Pays du Maghreb*. Cideal., 215-230.

xiii. El harrga, désigne en arabe classique : brûler, griller les étapes, les lois, les règles.

^{xiv}. Boukhobza, N. (2005). Les filles naissent après les garçons. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21 - n°1, p 229.

xv. Le texte de la loi régissant l'entrée, la circulation et le séjour des étrangers en Algérie, la loi du 25 juin 2008, ne comportent pas de clauses spécifiques concernant les femmes.

^{xvi}. Labdelaoui H. (2011), « Genre et migration en Algérie », *CARIM*, 2011/12, p 11.

http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/15597/CARIM_ASN_2011_12.pdf?sequence=1

^{xvii}. Arab, C. (2009). Les Aït Ayad la circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, p 198.

xviii. Le sondage a été effectué entre le 3 et 14 novembre 2008 à travers 5 wilayas du centre, 5 de l'est et 4 de l'ouest du pays. 14 questions ont été posées par 15 enquêtrices et enquêteurs à 1 364 sondés de sexe masculin, âgés entre 15 et 34 ans. Le questionnaire a été rédigé en arabe et en français et a été structuré en deux parties : identification sociodémographique du jeune enquêté et les questions en elles-mêmes.

xix. Djazia S., «les femmes s’y mettent aussi», Le journal Liberté, 03 décembre 2008, n°= 4937.

xx. Direction de la police des frontières, Direction générale de la sûreté nationale, ministère de la solidarité nationale, « état des lieux sur l’émigration clandestines en Algérie, acte de la rencontre/débat sur les jeunes expulsés d’Europe et les Harragas, 2007.

xxi. Falquet, J. et Alarassace, S. (2006). Les femmes parties de leurs pays en raison de leur lesbianisme, un état des connaissances en France aujourd’hui. Revue Asylon(s), n°=1, 02. <http://www.resau-terra/article 483.html>.

xxii. Stafford, MC. Scott, RR. (1986). Stigma deviance and social control, some conceptual issues. In *The Dilemma of Difference*, ed. SC, p 80-81.

xxiii. Arab, op cit, 2009, p 199.

xxiv. El Khol’â : utilisation par l’épouse de la procédure du khol’â consiste à verser une somme dont le montant ne saurait dépasser la valeur de la dot de parité pour se séparer de son conjoint.

xxv. Link Bruce, G. et Phelan, Jo C. (2001). Conceptualizing stigmat. Traduit par Jacquin Pauline. *Annual Review of Sociologie*, vol 27, p 374. <http://www.phelin-link-stigmat.pdf>

xxvi. Moutassem Mimouni, B. (2001). Naissances et abandons en Algérie. Paris: Karthala, p 27.

xxvii. (Pheterson, 2003: 101).

xxviii. Il y a cinq millions de femmes célibataires de plus de 35 ans en Algérie en 2013.

xxix. Hafdane, L. H. (2003). Les femmes marocaines une société en mouvement, Paris: L’Harmattan, p 173.

xxx. Morokvasic, M. (2005). Emigration des femmes : suivre, fuir ou lutter. *Cahiers genre et développement*, n°5, p 73.

xxxi. Ibid, p 73.

xxxii. Link Bruce et Phelan, 2001, op cit, p 378.

xxxiii. Pheterson, G. (2001). Le prisme de la prostitution. Paris : L’Harmattan, p 95.

xxxiv. Qacha, F. (2010). Migrations transnationales. Rôles des femmes et des réseaux familiaux. Doctorat de sociologie, Université de Toulouse, le Mirail, p 550-551.

xxxv. Morokvasic, M. (2005), op cit, p 70.

xxxvi. Carnet, P. (2011). Passer et quitter la frontière, Les migrants africains « clandestins » à la frontière sud espagnole. Thèse de doctorat D’Anthropologie sociale, l’Université de Toulouse Le Mirail, p 553. <http://www.theses.fr/157816125>.

xxxvii. Morokvasic, M.(2005), op cit, p 71.

xxxviii. Lahbabi, F. (2003). L’immigration marocaine en Andalousie. vie sociale et mobilités économiques des sans papiers dans la province d’Almeria. Thèse de doctorat, l’Université de Toulouse le Mirail, 352p.

xxxix. Nous avons découvert que les cas étudiés avaient une situation précaire à Alicante et cela à cause de leur travail dans les domaines informels (au noir). Ce qui signifie qu’un salaire très bas pousse certaines d’elles à se recourir à la prostitution.

xl. Guillemaut, F. (2008a). Sexe, juju et migrations. *Regard anthropologique sur les processus migratoires de femmes africaines en France. Recherches sociologiques et anthropologiques*, 39-1, 18. Mis en ligne le 08 février 2011, consulté le 24 mars 2015. <http://www.rsa.revues.org/404>

xli. Guillemaut, F. (2008b). Femmes africaines, migration et travail du sexe. *Sociétés*, 1/2008, n° 99, 97. <http://www.cairn.info/revue-societes-2008-1-page-91.htm>.

^{xlii}. Sayad, A. (1999). La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré. Paris : Seuil, p 114.